

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 21 mars 2024
Abergement-la-Ronce - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 70
Nombre de procurations : 9
Nombre de votants : 79
Date de la convocation : 15 mars 2024
Date de publication : 28 mars 2024

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	TRONCIN Dominique	REBILLARD Jean-Michel
MICHAUD Dominique	BERNARDIN Daniel	ROCHE Paul
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	CHEVAUX Bruno	BREMOND Gabriel
DAUBIGNEY Jean-Michel	ROBERT Jean-Claude	RIOTTE Christine
JEANNET Nathalie	MATHIOT Agnès	CHAPIN Jean-Paul
MEUGIN Olivier	GINDRE Denis	JEANNEROD Georges
GUERRIN Bernard	VERNE Pierre	HENRY Micheline
SOLDAVINI Grégory	BONIN Jean-Luc	GUIBELIN Hervé
LEFEVRE Jean-Philippe	PAUVRET Emeric	MILLIER Cyril
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	CHAMPANHET Stéphane	VIVERGE Patrick
MONNERET Christophe	CUINET Jean-Pierre	DAVID Françoise
ROY Jean-Yves	DELAINE Isabelle	LABOUROT Céline
CALINON Séverine	DEMORTIER-BLANC Catherine	GRUET Olivier
CROISERAT Jean-Luc	DOUZENEL Alexandre	SAGET Emmanuel
GAGNOUX Jean-Baptiste	DRAY Frédérique	SANCEY Pascal
GUIBELIN Marie-Rose	HERRMANN Nadine	PERNOUX Annie
HOFFMANN Maurice	JABOVISTE Philippe	GINET Gérard
LEPETZ Joëlle	JARROT-MERMET Laëtitia	CALLEGHER Aline
MANGIN Isabelle	MARCHAND Sylvette	LEGRAND Jean-Luc
PECHINOT Jacques	MIRAT Maryline	LAGNIEN Jacques
RYAT Thomas	NONNOTTE-BOUTON Catherine	
STOLZ Julien	PRAT Hervé	

Conseillers suppléés

FERNOUX-COUTENET Gérard suppléé par VIVERGE Pascal	LACROIX Olivier suppléé par BARDOUX Catherine
THEVENIN Hélène suppléée par BARRET-PAQUES Béatrice	BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David
	DIEBOLT Alain suppléé par NOIROT Alain
	JACQUOT Patrick suppléé par KEDZIORA Sandrine

Conseillers absents ayant donné procuration

ANTOINE Patricia donne procuration à ROCHE Paul
BERTHAUD Mathieu donne procuration à DOUZENEL Alexandre
DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé
GERMOND Daniel donne procuration à DRAY Frédérique
GIROD Isabelle donne procuration à MARCHAND Sylvette
GOMET Nicolas donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia
GRUET Justine donne procuration à MIRAT Maryline
MBITEL Mohamed donne procuration à REBILLARD Jean-Michel
JEANNEAUX Cyriel donne procuration à DAUBIGNEY Jean-Michel

Conseillers absents non suppléés et non représentés

CHAUCHEFOIN Gérard	MATHEZ Christian
CHAUTARD Christophe	RIGAUD Fabien
PANNAUX Joël	

Objet : Avis sur le projet de modification du SRADEET – Trame Verte et Bleue

Rapporteur : Monsieur Dominique MICHAUD

Le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté a approuvé le 16 septembre 2020 le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADEET). Ce document de planification régionale définit les orientations et objectifs de référence en matière d'aménagement du territoire et politiques sectorielles. Il s'impose, sous différents degrés d'opposabilité, aux documents de rangs inférieurs tels que les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) ou les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU / PLUi).

La Région mène actuellement deux procédures de modification du SRADEET. L'une vise à l'harmonisation, à une échelle régionale, des éléments relatifs aux continuités écologiques présents dans les anciens Schémas Régionaux de Cohérence Écologique (SRCE) et annexés au SRADEET en vigueur.

Cette modification lui est imposée par un jugement du Tribunal Administratif de Dijon du 12 janvier 2023.

En l'espèce, les documents qui ont été harmonisés dans la modification, sont :

- Le diagnostic du territoire
- La présentation des continuités écologiques retenues pour établir la Trame Verte et Bleue régionale (TVB)
- Le plan d'action stratégique (PAS)
- L'atlas cartographique

Des corrections mineures et purement formelles ont également été apportées au rapport d'objectifs et au fascicule des règles du SRADEET approuvé afin de faire disparaître les renvois aux anciens SRCE.

Par délibération des 14 et 15 décembre 2023, le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté a arrêté le projet de modification. Le projet est consultable en ligne :

https://abcdelib-de.bourgognefranche-comte.fr//modification_SRADETT_TV/B/

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole est invitée en qualité de Personne Publique Associée (PPA) à faire part de son avis sur la modification du SRADEET portant sur l'harmonisation de la Trame Verte et Bleue, dans un délai de trois mois après sa notification.

L'avis de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole

L'harmonisation des anciens SRCE de Bourgogne et de Franche-Comté a conduit à l'élaboration d'un Plan d'Action Stratégique dans le SRADEET qui fixe les enjeux pour la préservation de la TVB. Les objectifs dont doivent tenir compte les documents d'urbanisme sont exposés et communs à toute la région. L'harmonisation des nomenclatures de milieux naturels ainsi que la mise à jour de l'atlas cartographique facilitent la prise en main des documents.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole, situé en cœur de Région Bourgogne-Franche-Comté, pouvait être amené à travailler avec les deux anciens SRCE. Son approche est désormais facilitée.

Par ces motifs,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **DE PRENDRE ACTE** du projet de SRADEET modifié au sujet de l'harmonisation de la Trame Verte et Bleue tel qu'il est soumis à l'avis des Personnes Publiques Associées,
- **D'EMETTRE** un avis favorable sur le projet de modification du SRADEET en sa forme actuelle pour cette partie.

SCRUTIN POUR : 79
 CONTRE : 0
 DONT 9 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

*Fait à Abergement-la-Ronce, le 21 mars 2024.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle /Finances
- Pôle Aménagement et Attractivité du Territoire/Urbanisme
- Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté



Jean-Pascal FICHERE.